

# TROUSSE DE RINÇAGE SHUDDERGUARD

(8 PAGES)



Wynn's Canada Ltée 7090 Edwards Blvd., Mississauga (Ontario) Canada L5S 1Z1  
(905) 670-3881 Télécopieur : (905) 670-3829

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### SECTION 01 : NOM/DÉSIGNATION DE LA MATIÈRE

**NOM DU PRODUIT** ..... SHUDDER-GUARD (N° DE PIÈCE 55701)  
**FABRICANT** ..... WYNN'S CANADA LTÉE  
 7090 EDWARDS BLVD.  
 MISSISSAUGA (ONTARIO) L5S 1Z1  
 N° DE TÉLÉPHONE 24 H DE CHEMTREC EN CAS D'URGENCE (703) 527-3887 (APPELER À FRAIS VIRÉS)  
**NOM CHIMIQUE** ..... S.O.  
**FAMILLE CHIMIQUE** ..... S.O.  
**FORMULE CHIMIQUE** ..... 55701  
**NOM COMMERCIAL ET SYNONYMES** ..... S.O.  
**MASSE MOLÉCULAIRE** ..... S.O.  
**USAGE DE LA MATIÈRE** ..... ADDITIF POUR TRANSMISSION

### SECTION 02 : INGRÉDIENTS DANGEREUX

INGRÉDIENTS DANGEREUX	CONDENSATION APPROXIMATIVE (%)	NUMÉRO CAS, NA OU ONU	DL <sub>50</sub> (VOIE, ESPÈCE)	CL <sub>50</sub> (VOIE, ESPÈCE)
HYDROCARBURE PÉTROLIER	60 – 70 %	64742-58-1	5 mg <sup>3</sup>	5 mg <sup>3</sup>

### SECTION 03 : CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

**ÉTAT PHYSIQUE** ..... LIQUIDE  
**SEUIL OLFACTIF (P.P.M.)** ..... N.D.  
**DENSITÉ** ..... 0,88  
**TENSION DE VAPEUR** ..... N.D.  
**DENSITÉ DE LA VAPEUR (AIR = 1)** ..... PLUS LOURD QUE L'AIR  
**TAUX D'ÉVAPORATION** ..... NÉGLIGEABLE  
**POINT D'ÉBULLITION (°C)** ..... > 287 °C  
**POINT DE CONGÉLATION (°C)** ..... N.D.  
**SOLUBILITÉ DANS L'EAU (20 °C)** ..... NÉANT  
**VOLATILITÉ (PAR VOLUME)** ..... N.D.  
**pH** ..... S.O.  
**COEFF. DE RÉPARTITION EAU/HUILE** ..... N.D.

**NOM DU PRODUIT** ..... SHUDDER-GUARD

### SECTION 04 : RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

INFLAMMABILITÉ ..... S.O.

SI OUI, DANS QUELLES CONDITIONS? ..... S.O.

MOYENS D'EXTINCTION ..... POUDRE EXTINCTRICE, BROUILLARD D'EAU, MOUSSE.

MARCHES À SUIVRE SPÉCIALES ..... UTILISER DE L'EAU POUR REFROIDIR LES CONTENANTS EXPOSÉS AU FEU. LES POMPIERS DOIVENT PORTER UN APPAREIL RESPIRATOIRE AUTONOME.

POINT D'ÉCLAIR (°C) ET MÉTHODE ..... 122 °C

LIMITE SUPÉRIEURE D'EXPLOSIVITÉ (% PAR VOLUME) N.D.

LIMITE INFÉRIEURE D'EXPLOSIVITÉ (% PAR VOLUME) N.D.

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION (°C) ..... N.D.

PRODUITS DANGEREUX DE COMBUSTION ..... LA COMBUSTION PRODUIT DES FUMÉES ET VAPEURS TOXIQUES.

#### DONNÉES SUR LES EXPLOSIONS

SENSIBILITÉ À L'IMPACT MÉCANIQUE ..... S.O.

SENSIBILITÉ À UNE DÉCHARGE STATIQUE ..... S.O.

### SECTION 05 : DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

STABILITÉ CHIMIQUE ..... STABLE

SI NON, DANS QUELLES CONDITIONS? .....

INCOMPATIBILITÉ AVEC D'AUTRES PRODUITS ..... OUI

SI OUI, LESQUELS? ..... COMBURANTS PUISSANTS

RÉACTIVITÉ, ET DANS QUELLES CONDITIONS? ..... S.O.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX ..... LA DÉCOMPOSITION THERMIQUE PEUT PRODUIRE DES OXYDES DE CARBONE, DU SOUFRE, DE L'AZOTE ET DU PHOSPHORE.

### SECTION 06 : PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

VOIES D'ABSORPTION :

CONTACT DERMIQUE ..... OUI

ABSORPTION DERMIQUE ..... S.O.

CONTACT OCULAIRE ..... OUI

INHALATION ..... OUI

INHALATION CHRONIQUE ..... S.O.

INGESTION ..... OUI

**NOM DU PRODUIT** ..... SUDDER-GUARD

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË : L'INGESTION PEUT CAUSER UNE LÉGÈRE IRRITATION DU SYSTÈME DIGESTIF.

CONTACT DERMIQUE : PEUT ENTRAÎNER UNE IRRITATION.

CONTACT OCULAIRE : LE CONTACT DIRECT PEUT CAUSER UNE IRRITATION DES YEUX. LES SYMPTÔMES COMPRENNENT DES ROUGEURS ET UNE VISION TROUBLÉ.

INHALATION : LES VAPEURS PRODUITES À TEMPÉRATURE ÉLEVÉE PEUVENT CAUSER L'IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES.

EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE : CETTE MATIÈRE N'A PAS ÉTÉ IDENTIFIÉE COMME ÉTANT CANCÉROGÈNE PAR LES NTP, IARC ET OSHA. UN CONTACT PROLONGÉ ET RÉPÉTÉ AVEC LA PEAU CAUSERA UNE IRRITATION, LE DÉGRAISSAGE ET DES ROUGEURS DE LA PEAU.

LIMITES D'EXPOSITION .....S.O.

PROPRIÉTÉ IRRITANTE .....S.O.

SENSIBILISATION AU PRODUIT .....S.O.

PRODUITS SYNERGIQUES .....S.O.

CANCÉROGÉNÉCITÉ, EFFETS SUR LA REPRODUCTION,  
TÉRATOGENÉCITÉ, MUTAGÉNÉCITÉ ..... CETTE MATIÈRE N'A PAS ÉTÉ IDENTIFIÉE COMME ÉTANT  
CANCÉROGÈNE PAR LES NTP, IARC ET OSHA.

## SECTION 07 : MESURES PRÉVENTIVES

### MATÉRIEL PERSONNEL DE PROTECTION

GANTS (PRÉCISER) ..... EN PLASTIQUE OU EN CAOUTCHOUC

APPAREIL OCULAIRE (PRÉCISER) ..... LUNETTES DE PROTECTION

APPAREIL RESPIRATOIRE (PRÉCISER) ..... EN USAGE NORMAL, AUCUN

AUTRES (PRÉCISER) ..... AUCUN.

INSTALLATION TECHNIQUE ..... SI UN BROUILLARD SE FORME, IL EST RECOMMANDÉ D'UTILISER UN SYSTÈME MÉCANIQUE OU UNE VENTILATION PAR ASPIRATION À LA SOURCE.

PROCÉDURES - FUITES/DÉVERSEMENTS ..... UTILISER UNE MATIÈRE ABSORBANTE (SABLE, ARGILE OU VERMICULITE). RÉCUPÉRER LE PRODUIT À LA PELLE DANS DES CONTENANTS. EMPÊCHER LE LIQUIDE DE PÉNÉTRER DANS LES ÉGOUTS ET LES CANALISATIONS D'EAU.

ÉLIMINATION DES RÉSIDUS ..... ÉLIMINER CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX,  
..... PROVINCIAUX ET MUNICIPAUX.

MÉTHODES ET ÉQUIPEMENT DE MANUTENTION ..... S.O.

EXIGENCES EN MATIÈRE D'ENTREPOSAGE ..... NE PAS ENTREPOSER DE CONTENANTS OUVERTS. UTILISER TOUT LE CONTENU.

RENSEIGNEMENTS SPÉCIAUX - EXPÉDITION ..... S.O.

**NOM DU PRODUIT** ..... SHUDDER-GUARD**SECTION 08 : PREMIERS SOINS**

INGESTION: NE PAS FAIRE VOMIR. FAIRE BOIRE DE 2 À 3 TASSES D'EAU OU DE LAIT. APPELER UN MÉDECIN.

CONTACT DERMIQUE: LAVÉ LA ZONE TOUCHÉE À L'EAU ET AU SAVON. SI L'IRRITATION PERSISTE, APPELER UN MÉDECIN.

CONTACT OCULAIRE: RINCER LES YEUX À L'EAU PENDANT 15 MINUTES. SI L'IRRITATION PERSISTE, APPELER UN MÉDECIN.

INHALATION : FAIRE SORTIR LA PERSONNE À L'AIR FRAIS POUR ÉVITER DE PROLONGER L'INHALATION.

AUTRES RENSEIGNEMENTS : REMARQUES À L'INTENTION DES MÉDECINS

---

LE TRAITEMENT SERA CONTRÔLÉ SUIVANT LES SYMPTÔMES ET LES CONDITIONS CLINIQUES. ON PEUT PROVOQUER LE VOMISSEMENT SOUS SURVEILLANCE MÉDICALE.**SECTION 09 : RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION DE LA FS**

PRÉPARÉE PAR ..... SERVICE TECHNIQUE

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE ..... (905) 670-3881

DATE..... 2011-07-28

**REMARQUES OU RÉFÉRENCES SUPPLÉMENTAIRES :**



**Wynn's Canada Ltée** 7090 Edwards Blvd., Mississauga (Ontario) Canada L5S 1Z1  
(905) 670-3881 Télécopieur : (905) 670-3829

## FICHE SIGNALÉTIQUE

### SECTION 01 : NOM/DÉSIGNATION DE LA MATIÈRE

**NOM DU PRODUIT** ..... NETTOYANT POUR TRANSMISSION AUTOMATIQUE WYNN'S X-TEND (N<sup>o</sup> DE PIÈCE 64401)

**FABRICANT** ..... WYNN'S CANADA LTÉE  
7090 EDWARDS BLVD.  
MISSISSAUGA (ONTARIO) L5S 1Z1  
N<sup>o</sup> DE TÉLÉPHONE 24 H DE CHAMTREC EN CAS D'URGENCE (703) 527-3887 (APPELER À FRAIS VIRÉS)

NOM CHIMIQUE ..... S.O.  
FAMILLE CHIMIQUE ..... S.O.  
FORMULE CHIMIQUE ..... S.O.  
NOM COMMERCIAL ET SYNONYMES ..... S.O.  
MASSE MOLÉCULAIRE ..... S.O.  
USAGE DE LA MATIÈRE ..... S.O.

### SECTION 02 : INGRÉDIENTS DANGEREUX

INGRÉDIENTS DANGEREUX	APPROXIMATE CONDENSATION %	C.A.S., N.A. OR U.N. NUMBERS	LD/50, ROUTE, SPECIES	LC/50, ROUTE, SPECIES
HYDROCARBURE PÉTROLIER	80 – 90 %	64741-97-5	TLV – 5 mg/m <sup>3</sup>	

### SECTION 03 : CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

ÉTAT PHYSIQUE ..... S.O.  
SEUIL OLFACTIF (P.P.M.) ..... S.O.  
DENSITÉ ..... (H<sub>2</sub>O = 1) À 15,6 °C, 0,898  
TENSION DE VAPEUR ..... N.D.  
DENSITÉ DE LA VAPEUR (AIR = 1) ..... N.D.  
TAUX D'ÉVAPORATION ..... (ACÉTATE DE BUTYLE = 1) N.D.  
POINT D'ÉBULLITION (°C) ..... > 380 °F (193 °C)  
POINT DE CONGÉLATION (°C) ..... - 10 °F (- 23 °C)  
SOLUBILITÉ DANS L'EAU (20 °C) ..... NÉGLIGEABLE  
VOLATILITÉ (PAR VOLUME) ..... NÉGLIGEABLE  
pH ..... S.O.  
COEFF. DE RÉPARTITION EAU/HUILE ..... S.O.

**NOM DU PRODUIT** ..... NETTOYANT POUR TRANSMISSION AUTOMATIQUE WYNN'S X-TEND

### SECTION 04 : RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

INFLAMMABILITÉ ..... N.D.

SI OUI, DANS QUELLES CONDITIONS? .....

MOYENS D'EXTINCTION ..... POUDRE EXTINCTRICE, DIOXYDE DE CARBONE, EAU PULVÉRISÉE,  
MOUSSE.

MARCHES À SUIVRE SPÉCIALES ..... UTILISER DE L'EAU POUR REFROIDIR LES CONTENANTS EXPOSÉS AU  
FEU. LES POMPIERS DOIVENT PORTER UN APPAREIL RESPIRATOIRE  
AUTONOME.

POINT D'ÉCLAIR (°C) ET MÉTHODE ..... 127 °C

LIMITE SUPÉRIEURE D'EXPLOSIVITÉ (% PAR VOLUME) ..... N.D.

LIMITE INFÉRIEURE D'EXPLOSIVITÉ (% PAR VOLUME) ..... N.D.

TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION (°C) ..... S.O.

PRODUITS DANGEREUX DE COMBUSTION ..... S.O.

#### DONNÉES SUR LES EXPLOSIONS

SENSIBILITÉ À L'IMPACT MÉCANIQUE ..... S.O.

SENSIBILITÉ À UNE DÉCHARGE STATIQUE ..... S.O.

### SECTION 05 : DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

STABILITÉ CHIMIQUE ..... OUI

SI NON, DANS QUELLES CONDITIONS? .....

INCOMPATIBILITÉ AVEC D'AUTRES PRODUITS ..... OUI

SI OUI, LESQUELS? ..... COMBURANTS PUISSANTS.

RÉACTIVITÉ, ET DANS QUELLES CONDITIONS? ..... S.O.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX ..... LA DÉCOMPOSITION THERMIQUE PEUT PRODUIRE DES OXYDES DE  
..... CARBONE ET DE L'AZOTE.

### SECTION 06 : PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

VOIES D'ABSORPTION :

CONTACT DERMIQUE ..... N.D.

ABSORPTION DERMIQUE ..... N.D.

CONTACT OCULAIRE ..... N.D.

INHALATION ..... N.D.

INHALATION CHRONIQUE ..... N.D.

INGESTION ..... N.D.

**NOM DU PRODUIT** ..... NETTOYANT POUR TRANSMISSION AUTOMATIQUE WYNN'S X-TEND

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË : L'INGESTION PEUT CAUSER L'IRRITATION DU SYSTÈME DIGESTIF.

CONTACT DERMIQUE : UN CONTACT PROLONGÉ PEUT ENTRAÎNER L'IRRITATION DE LA PEAU ET UNE DERMITE.

CONTACT OCULAIRE : PEUT CAUSER UNE IRRITATION.

INHALATION : PEUT CAUSER L'IRRITATION DU NEZ ET DE LA GORGE ET DES VOIES RESPIRATOIRES SUPÉRIEURES.

EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE : CETTE MATIÈRE N'A PAS ÉTÉ IDENTIFIÉE COMME ÉTANT CANCÉROGÈNE PAR LES NTP, IARC ET OSHA.

LIMITES D'EXPOSITION .....S.O.

PROPRIÉTÉ IRRITANTE .....S.O.

SENSIBILISATION AU PRODUIT .....S.O.

PRODUITS SYNERGIQUES .....S.O.

CANCÉROGÉNÉCITÉ, EFFETS SUR LA REPRODUCTION,  
TÉRATOGENÉCITÉ, MUTAGÉNÉCITÉ .....N.D.

## SECTION 07 : MESURES PRÉVENTIVES

### MATÉRIEL PERSONNEL DE PROTECTION

GANTS (PRÉCISER) ..... GANTS IMPERMÉABLES

APPAREIL OCULAIRE (PRÉCISER) ..... LUNETTES DE PROTECTION

APPAREIL RESPIRATOIRE (PRÉCISER) ..... USAGE NORMAL : AUCUN REQUIS.

AUTRES (PRÉCISER) ..... AUCUN

INSTALLATION TECHNIQUE ..... S.O.

PROCÉDURES - FUTES/DÉVERSEMENTS ..... ISOLER LA ZONE ET EN LIMITER L'ACCÈS. ÉLIMINER LES SOURCES D'INFLAMMATION. UTILISER UNE MATIÈRE ABSORBANTE (SABLE OU ARGILE). RÉCUPÉRER À LA PELLE DANS DES CONTENANTS ET DÉPLACER LE PRODUIT À L'EXTÉRIEUR. EMPÊCHER LE LIQUIDE DE PÉNÉTRER DANS LES ÉGOUTS ET LES CANALISATIONS D'EAU.

ÉLIMINATION DES RÉSIDUS ..... ET ÉLIMINER CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX, PROVINCIAUX ET MUNICIPAUX.

MÉTHODES ET ÉQUIPEMENT DE MANUTENTION ..... AVERTISSEMENT : CONTIENT DES DISTILLATS DE PÉTROLE. ÉVITER TOUT CONTACT AVEC LA PEAU ET LES YEUX. ÉVITER DE RESPIRER LES VAPEURS. PRODUIT COMBUSTIBLE. TENIR LOIN DES SOURCES DE CHALEUR ET DES ÉTINCELLES. UTILISER TOUT LE CONTENU. NE PAS ENTREPOSER LES CONTENANTS OUVERTS. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

EXIGENCES EN MATIÈRE D'ENTREPOSAGE ..... S.O.

RENSEIGNEMENTS SPÉCIAUX - EXPÉDITION ..... PRODUIT NON DANGEREUX SELON LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS.

**NOM DU PRODUIT** ..... NETTOYANT POUR TRANSMISSION AUTOMATIQUE WYNN'S X-TEND

### SECTION 08 : PREMIERS SOINS

INGESTION : NE PAS FAIRE VOMIR. APPELER UN MÉDECIN.

CONTACT DERMIQUE : RETIRER LES VÊTEMENTS CONTAMINÉS. LAVER LA ZONE TOUCHÉE À L'EAU ET AU SAVON. APPELER UN MÉDECIN.

CONTACT OCULAIRE : RINCER LES YEUX À L'EAU PENDANT 15 MINUTES. SI L'IRRITATION PERSISTE, APPELER UN MÉDECIN.

INHALATION : FAIRE SORTIR LA PERSONNE À L'AIR FRAIS POUR ÉVITER DE PROLONGER L'INHALATION. APPELER UN MÉDECIN.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES : REMARQUE À L'INTENTION DES MÉDECINS

LE VOMISSEMENT PEUT ENTRAÎNER L'ASPIRATION DU PRODUIT DANS LES POUMONS, CAUSANT UNE PNEUMONIE CHIMIQUE.

### SECTION 09 : RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION DE LA FS

PRÉPARÉE PAR ..... SERVICE TECHNIQUE

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE ..... (905) 670-3881

DATE..... 2011-07-28

**REMARQUES OU RÉFÉRENCES SUPPLÉMENTAIRES :**